

# "Concrètement, sur le terrain, dans les intercos, comment fait-on ?"

Après l'interminable présentation de François Sargentini, Antoine Poli, ouvre le débat. Son intervention est claire, concise, nourrie d'exemples concrets tirés de la vie de la communauté de communes de la Castagniccia-Casinca. Peu coutumier des prises de paroles à l'Assemblée de Corse, il n'intervient pas en tant que conseiller territorial du groupe présidé par Jean-Charles Orsucci, André per du mane. Mais en sa qualité de président d'un établissement public de coopération intercommunal (EPCI), confronté, comme les autres communautés de communes insulaires, à l'inextricable problème de la gestion des déchets.

Et à l'issue d'un exposé plein de bonnes intentions, avec pour axe majeur le tri à la source, Antoine Poli se lève et lâche : "Nous ne pouvons que nous réjouir des objectifs fixés dans votre plan. Qui, aujourd'hui, peut être contre le tri ? Personne." Et le conseiller territorial de s'interroger sur la faisabilité des objectifs et sur le manque de pragmatisme du plan : "Où en sont les projets aujourd'hui des deux centres de tri multifonctions ? Où vont être implantés les nouveaux centres de stockage de déchets ultimes ? Nous n'avons aucun élément."

Antoine Poli soulève une réalité sur laquelle bute l'exécutif depuis deux ans : personne ne veut d'un grand centre de stockage (anciennement appelé "centre d'enfouissement") près de chez lui : "Nous sommes inquiets sur le choix qui a été fait de créer uniquement deux centres à forte capacité alors que nous savons que plus ces centres de

stockage auront des volumes à traiter, moins ils seront acceptés par la population."

## Des objectifs impossibles

Le rapport réclame davantage d'implication de la part des EPCI. Face à un exécutif fort de sa majorité absolue, le président de Castagniccia Casinca plaide la cause des intercos : "Vous dites que l'effort de tri des différents EPCI est très inégal, c'est vrai. Que leur niveau d'implication est très variable, c'est vrai. Que la collecte séparative des biodéchets des ménages et professionnels reste encore marginale, c'est vrai. Mais sur la collecte des biodéchets, je voudrais citer l'exemple de la com 'com de la Castagniccia-Casinca (42 communes, ndlr) où après la mise en place d'une collecte en porte-à-porte pour les professionnels début 2017, nous avons annoncé notre intention de l'étendre à 600 foyers."

Le conseiller territorial illustre la lenteur administrative qui, dans les territoires, complique fortement la concrétisation du plan : "On nous a dit que le financement ne pouvait intervenir qu'à la suite d'une étude. (...) Cinq mois après, nous n'avons toujours pas de réponse de la part de vos services. Il faudrait ensuite lancer un appel d'offres, puis réaliser l'étude, vous solliciter sur les bacs, en espérant que vous serez plus réactif, etc. En conclusion, une décision prise par la communauté en début d'année 2018, sera mise en place fin 2019. À ce rythme-là, nous aurons du mal à atteindre nos objectifs."

Antoine Poli, tout comme Marie-Thérèse Mariotti (conseillère

territoriale Per l'Avvene et élue de Costa Verde) ou encore Xavier Lacombe (Per l'Avvene, élu Capa), soulignent l'impossible financement du plan par les EPCI.

La Castagniccia-Casinca est de nouveau citée en exemple : "Avec le coût du traitement de la tonne de déchet qui est passé de 118,50€ en 2014 à 171€ en 2018, rien que pour 2018, la crise va nous coûter environ 133 000€ non budgétés. 35000€ sur la crise du début d'année auxquels il faut rajouter 98000€ de la fermeture du site de Prunelli. Car pour traiter nos déchets, nous devons maintenant utiliser un quai de transfert du Syvadec qui nous coûte 49€ supplémentaires la tonne."

Contrairement à d'autres, cette communauté de communes devrait signer la convention d'engagements réciproques avec l'État, la collectivité de Corse et le Syvadec (avec une contractualisation sur trois ans) "parce que nous sommes d'accord avec la philosophie du plan", précise Antoine Poli. Mais l'inquiétude sur l'évolution de la situation sur le terrain est forte.

"La taxe d'ordures ménagères est déjà colossale dans ma com'com, à 16,5% avec un service qui ne cesse de se dégrader. Les décharges sauvages réapparaissent, la tension monte", souligne encore le président de Castagniccia-Casinca qui propose que la collectivité de Corse récupère la compétence déchets et que se tienne un référendum d'initiative populaire sur la question.

Marie-Thérèse Mariotti rappelle pour sa part avoir proposé il y a deux semaines, lors d'une réunion à Corte, une contribution substitutive afin



Le conseiller territorial et président de l'interco de la Castagniccia-Casinca a illustré, par l'exemple, les difficultés du terrain. / ARCHIVES JEAN-PIERRE BELZIT

afin "que le financement des investissements liés aux déchets ne soit pas pris en compte sur le budget alloué à l'aide aux communes, c'est-à-dire qu'il soit pris hors dotation d'équipement des territoires ruraux du côté de l'État et hors dotation quinquennale du côté de la collectivité de Corse".

Tandis que le débat se poursuit dans l'hémicycle, Joseph Pucci, conseiller territorial (Femu) et maire de Viggianello, discute dans les couloirs avec une représentante de la communauté de communes du Sartonais-Valinco.

Face au débat suscité et au plan d'actions proposé, ils s'interrogent sur la durée de vie du dernier centre d'enfouissement de l'île toujours en activité, celui de Viggianello :

"L'État a réquisitionné le centre depuis le 13 août pour y enfouir 60 000 tonnes jusqu'au 1<sup>er</sup> mars. Mais au rythme où nous allons, il est fort possible que ce tonnage soit atteint le 15 janvier au plus tard. Et avec l'option exportation qui semble avoir été écartée, ça va être compliqué..." notent les élus.

Un bureau communautaire du Sartonais-Valinco devrait se réunir en début de semaine prochaine pour analyser le plan et définir une position.

Hier, les représentants des communautés de communes présents à l'Assemblée partageaient tous une même interrogation, restée sans réponse : "Concrètement, sur le terrain, comment fait-on ?"

CAROLINE MARCELIN